

Procès Verbaux

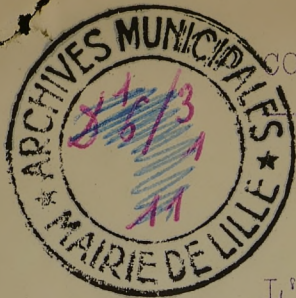
Rapports.



Commission Administrative
de la dotation Colbrant.

2^e mandat Salengro 1929/1935

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT



Réunion du 25 Février 1932

Conseil d'Administration
Réunion du 4 AVR. 1932
M. PLANQUE

L'an mil neuf cent trente deux, le jeudi 25 février, à 15 heures, la Commission Administrative de la Dotation Colbrant s'est réunie à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. l'adjoint Bardou.

Etai^{ent} présents : MM. Gavello, Dehaut, Baert, Dubuisson, Lefebvre, Caby, Gaujac et Selmy.



Absents : MM. Bardin, Blaise et Théodore.

Le procès-verbal de la réunion du 29 Mai 1931 est lu et adopté sans observations.

Dés l'ouverture de la séance, la Commission entend lecture des dispositions testamentaires de M. Colbrant.

L'attention de la Commission se trouve retenue, tout spécialement, par celle de ces dispositions qui - reprise dans l'avant-dernier paragraphe du testament - dispose que "la Ville de Lille fera ouvrir, dans l'avenir, une galerie de chefs d'oeuvres des artistes qui auront profité des allocations et qu'un tableau placé dans cette galerie indiquera, en lettres d'or, le nom des élèves qui se seront distingués".

Au terme d'un long échange de vues entre la plupart des membres présents, la Commission émet, à ce propos, le voeu a) que des démarches soient entreprises auprès des artistes que les subsides de la Dotation encourageront durant leurs études en vue d'obtenir leur concours pour la réalisation du désir manifesté par M. Colbrant; b) que l'Administration réserve une des salles de l'Hôtel de Ville pour l'installation de la galerie destinée à recevoir les oeuvres de ces artistes.

M. Gavello expose, ensuite, devant l'Assemblée la situation financière de la Dotation. Ce document, qui se présente de la manière suivante, fait ressortir un disponible de 6.274 f 40 pour l'année scolaire 1931-1932.

I.- Année scolaire 1930-1931

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Art. 166 B.O. 1931	5.715.00	Achat de rente en 1931	561.87
Art. 32 B.S. 1931	1.492.37	Subsides payés en 1931	4.000.00
		Solde disponible	2.645.50
	<hr/>		<hr/>
	7.207.37		7.207.37
	<hr/>		<hr/>

II.- Année scolaire 1931-1932

Solde disponible	2.645.50
Crédit proposé pour 1932	5.735.00
	<hr/>
TOTAL :	8.380.50

Report : 8.380.50

A réserver :

I° -- Pour achat de rente en 1932	600.00	
2° -- Pour le service des subsides du Ier Trimestre de l'année scolaire 1932-1933	1.556.10	2.156.10
<hr/>		
<u>Somme pouvant être répartie en subsides pour l'année scolaire 1931-1932</u>		<u>6.224.40</u>

Il signale que la Commission aura, ce jour, à se prononcer sur vingt demandes d'allocations, dont 2 pour la Peinture, 3 pour la Sculpture, 7 pour l'Architecture et 8 pour la Musique.

Connaissance prise des propositions des rapporteurs des sections intéressées, d'une part; des dossiers des candidats en présence, d'autre part; la Commission arrête aux chiffres ci-après, les subsides à attribuer au titre de l'année scolaire 1931-1932 :

<u>Peinture</u> : MM. Georges Deschamps	400	frs
François Fauck	600	"
<u>Sculpture</u> : MM. Gérard Choain	500	"
Pierre Descamps	500	"
Emile Morlaix	400	"
<u>Architecture</u> : MM. Louis Bocquet	600	"
Charles Chabrier	300	"
Raymond Delobel	300	"
Roland Dubrulle	500	"
Gaston Leclercq	500	"
Albert Vanhoorde	350	"
<u>Musique</u> : MM. Paul Dubar	600	"
Désiré Duriez	600	"
<hr/>		
Total :	6.150	"

Le reliquat s'élevant à la somme de 74 frs 40 sera reporté au budget de l'exercice prochain.

La séance est levée à 16 h 30.

Le Secrétaire Général
de la Commission,
GAVELLE

Le Président,
BARDOU, adjoint.

Conseil d'Administration
Réunion du 27 MARS 1933
M. PLANQUE
Rapport-Adopté

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT
=====



Réunion du 28 Février 1933

L'an mil neuf cent trente trois, le mardi 28 Février, à neuf heures, la Commission Administrative de la Dotation Colbrant s'est réunie à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M.le Docteur Paul BARDOU, Adjoint au Maire .



Etaient présents : M.M. Blaise, Dubuisson et Gavelle, secrétaire général de la Commission .

S'étaient fait excuser : M.M. Baert, Dehaut, Gaujac, Lefebvre et Selmy .

Dès l'ouverture de la séance, M. Gavelle donne lecture 1) du procès-verbal de la réunion de la Commission en date du 25 Février 1932; 2) des dispositions testamentaires de M. Louis, Alexis, COLBRANT; 3) de la situation financière actuelle de la Dotation, laquelle situation fait ressortir un disponible de 5.660fr71 pour l'année scolaire 1932-1933.

La Commission approuve, sans réserves, le procès-verbal de la dernière réunion et passe, aussitôt, à l'examen des dossiers des candidats .

Au terme de cet examen - et après avoir constaté que si le crédit dont elle dispose se révèle inférieur à celui de l'exercice précédent (5.660fr70 contre 6.224 frs), le nombre des candidatures présentées cette année se trouve, au contraire, supérieur à celui de l'an dernier (17 contre 13) - elle arrête, comme suit, la répartition du crédit pour l'année scolaire 1932-1933 :

<u>Peinture</u> :	M.M. Georges Deschamps	400 frs	
	François Fauck	550 frs	
	Albert Serrure	300 frs	
<u>Sculpture</u> :	M.M. Gérard Choain	350 frs	
	Emile Morlaix	450 frs	
	Louis Vandembulcke	200 frs	
<u>Art décoratif</u> :	M.Maurice Delobel	450 frs	
<u>Architecture</u> :			
	M.M. Maurice Coasne	200 frs	
	Raymond Delobel	300 frs	
	Roland Dubrulle	450 frs	
	René Fadier	200 frs	
	Gaston Leclercq	450 frs	
	Jean Pierchon	250 frs	
	Albert Vanhoorde	350 frs	
<u>Musique</u> :	M.M. Robert Ceugnart	200 frs
	Désiré Duriez	550 frs	
		Total: ...5.650 frs	

=====

D'autre part, appelée à se prononcer sur la demande du jeune Hippolyte Crombez, élève-sculpteur à l'Ecole des Beaux-Arts de Lille, la Commission a décidé, de ne pas donner de suite favorable à cette requête du fait que ce jeune homme ne fréquente que les cours du soir de l'Ecole .

La séance est levée à 10 heures .

Le Secrétaire Général
de la Commission,

GAVELLE .

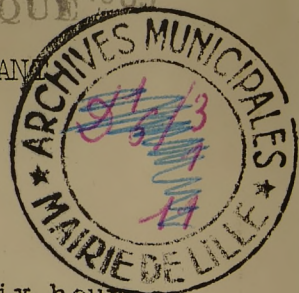
L'Adjoint au Maire,
Président de la Commission,

P. BARDOU .



COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT

Réunion du 28 Mars 1935



L'an mil neuf cent trente cinq, le jeudi 28 Mars à dix heures trente, la Commission Administrative de la Dotation Colbrant s'est réunie à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Gavelle, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Secrétaire Général de la Commission.

Etaient présents : MM. Blaise, Dehaut, Dubuisson, Gaujac, Selmy.

S'était fait excuser: M. André Favières, Adjoint au Maire, Président de la Commission

M. Gavelle donne lecture 1) du procès verbal de la réunion du 3 Mai 1934 2) des dispositions testamentaires de M. Louis, Alexis Colbrant 3) de la situation financière de la Dotation pour l'année scolaire 1934-1935.

La Commission - au terme d'un échange de vues sur l'interprétation à donner à celles des clauses du testament Colbrant touchant les qualités à exiger des postulants aux subsides - approuve le procès-verbal de la séance du 3 Mai 1934. Elle demande au Secrétaire de faire figurer à l'avenir les motifs de ses décisions de rejet dans le texte même des procès verbaux.

Elle a arrêté comme suit la répartition du crédit s'élevant à la somme de 5.302 F.55 mis à sa disposition pour l'année scolaire 1934-35.

I - <u>Peinture</u> :	MM. François Fauck	650 Frs
	Albert Serrure	600
	Henri Vandaele	300
II - Arts Décoratifs:	M. Gérard Caquant	300
III - Sculpture :	MM. Gérard Choain	650
	Emile Morlaix	650
IV - Architecture :	M. Albert Vanhoorde	500
V - Musique :	MM. Paul Dubar	550
	André Gorlier	550
	Gabriel Masson	550

Le montant total des subsides ainsi attribués au titre de l'année scolaire 1934-1935 se chiffre donc par cinq mille trois cents francs. Le disponible à reverser pour la prochaine année scolaire ressort à deux francs cinquante cinq centimes.

Délibérant sur le cas particulier de M. Caquant, l'Assemblée avait décidé au préalable que le subside accordé à ce jeune artiste ne lui sera payé que dans la limite et au prorata de son temps de présence à l'Ecole des Beaux Arts pendant la durée de la présente année scolaire.

Sur la proposition de son président de séance, l'Assemblée décide enfin, d'adresser à M. l'Adjoint Favières, ses souhaits les plus vifs de prompt rétablissement.

Séance levée à midi.

Vu :
A. FAVIERES,

Le Président de Séance
GAVELLE,